

le secours est justifié; les cultivateurs seraient en droit de demander une aide financière pour le séchage des grains à la ferme. Lors de la réunion syndicale annuelle, il a dit que selon la Commission canadienne du blé, l'assistance était justifiée si on admettait que les installations terminus de séchage et les engagements de ventes ne permettraient pas de disposer du total estimatif de 350 millions de boisseaux qu'il faut faire sécher cette année.

Il a ajouté que les exportations de blé sont une importante source de revenu national et que l'aide financière est donc légitime. Il a dit qu'il s'agissait d'une urgence et d'un problème national.

J'aimerais maintenant dire quelques mots des perspectives de vente pour notre grain, dont le blé. Selon le ministre en cause, nous en vendrons peut-être 1,300 millions de boisseaux au cours des trois prochaines années. Présentement, nous pouvons envisager pour cette année une récolte d'environ 1,200 millions de boisseaux. Il est réconfortant que des journaux de l'Est du Canada soulignent que le grain s'accumule et que nous devons peut-être trouver de nouveaux moyens de l'acheminer. Le *Financial Post* déclare:

Une nouvelle tendance se dégage des paroles du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin. En s'adressant au Syndicat du blé de la Saskatchewan, il a dit récemment que les pratiques courantes ont été mises à l'étude, selon la promesse du premier ministre de modifier les facilités de crédit existantes, de façon à améliorer la position concurrentielle du blé.

Reste à savoir ce que cela donnera. Pourrions-nous transporter plus de grain en accordant plus de crédit? Je le crois. Nous avons perdu du temps alors qu'il fallait agir. Nous aurions dû déjà reconnaître la Chine rouge et accroître nos ventes sur ses marchés. C'est chez elle et dans des pays semblables que notre commerce doit s'étendre. Nous devrions augmenter le crédit, aider les pays en voie de développement et nous efforcer par tous les moyens de vendre d'autres céréales, du soya, par exemple. Nous devrions instituer un vaste programme de ventes et de stimulation des ventes à l'intention de l'étranger.

Je regrette que les États-Unis aient obtenu un avantage douanier sur le Canada au sujet du soya et de la graine de colza au cours de la négociation Kennedy. Nous devrions corriger cette situation, car la graine de colza et les céréales de provende comme l'orge atténueraient, si l'on en transportait de grandes quantités, les pressions exercées sur les ventes de blé.

On nous a conseillé aux cultivateurs de s'intéresser au bétail. Ce domaine nécessite de l'argent et du crédit. Or, le crédit est devenu coûteux. Il faut qu'un agriculteur soit très

courageux pour emprunter actuellement des sommes importantes avant de diversifier ses opérations.

Le ministre a mentionné l'établissement futur d'un conseil national des grains. Je ne sais combien de temps il faudra attendre. Il y a maintenant six mois, le premier ministre déclarait à Winnipeg que nous aurions un conseil des grains. Nous sommes déjà en décembre. Personnellement, je dirais franchement que je n'en vois pas la nécessité. Il sera probablement la cinquième roue du wagon. Nous avons déjà la Commission canadienne du blé et la Commission des grains. Nous avons les organismes de recherche du Conseil national de recherches et du ministère de l'Agriculture. Ne pourrait-on coordonner l'activité de ces divers organismes afin que nous puissions atteindre notre but dans le domaine de la vente des céréales et des recherches nécessaires? Le ministère de l'Agriculture et, à vrai dire, le ministère du Commerce sont-ils si peu compétents qu'ils doivent convoquer des responsables de leur bureau de Toronto pour leur dire quoi faire?

Nous avons des hommes compétents à la Commission du blé. Un d'entre eux a même jugé nécessaire de signaler à une réunion d'agriculteurs le travail accompli par cet organisme. Il a dû s'y sentir obligé d'une façon ou d'une autre. Voici ce qu'il a dit, entre autres, au sujet de la vente du blé—je cite des extraits du discours qu'il a prononcé aux producteurs de céréales à Regina:

On exige en effet que les politiques de vente témoignent dans l'ensemble de plus d'acharnement. Cela peut vouloir dire bien des choses, dont bon nombre sont utiles, voire nécessaires. Ainsi, nous devons constamment chercher et développer des marchés, donner au client le service qu'il réclame, maintenir les normes de qualité qu'il désire, et tenter de concurrencer d'autres fournisseurs.

Plus tard, il a ajouté:

Je puis dire ceci: il n'est pas un acheteur de blé canadien dans le monde avec lequel les membres ou les fonctionnaires supérieurs de la Commission ne soient entrés en contact. C'est là un avantage des plus importants dans nos opérations de vente. Je ne crois pas qu'aucun autre exportateur ne puisse en dire autant.

M. Treleaven a ajouté:

Maintenant, examinons la deuxième exigence: la souplesse. Au sens qu'en donnent les critiques, c'est facile à définir. Cela signifie tout simplement de plus bas prix.

C'étaient là des passages d'une déclaration faite par un membre de la Commission canadienne du blé lors d'une réunion tenue dans l'Ouest canadien. Ces hommes ont accompli du beau travail dans la vente du blé. Quelle fonction le Conseil national des grains remplira-t-il au juste? J'ai inscrit au *Feuilleton*